

**EXTRAIT DE DÉCISION DIFFUSÉ AU
BULLETIN OFFICIEL DES DÉCISIONS
SUR LE SITE INTERNET DE L'EPSF**

Numéro de dossier	Date de décision
<i>Réf : 2018070006</i>	<i>20/11/2018</i>

Référence de la décision : A/JBR/2018-11-154

Délivrance d'un certificat de sécurité parties A et B de la société ESIFER :

A été délivré, à la demande de la société ESIFER, un certificat de sécurité parties A et B, afin de pouvoir assurer des services de transport de fret, y compris la réalisation de transport exceptionnel et du transport de marchandises dangereuses, à l'exclusion de la classe 7, sur le réseau ferré national, à l'exclusion des lignes à grands vitesse.

Ce certificat de sécurité est valable jusqu'au 20 novembre 2023.